

Strasbourg, le 8 janvier 2026

Une rénovation du Palais des Fêtes pour accueillir l'Opéra national du Rhin

Dans le cadre du projet de rénovation-extension de l'Opéra de Strasbourg et pour assurer la continuité artistique pendant les travaux de rénovation, l'Opéra national du Rhin (OnR) investira temporairement le Palais des Fêtes à partir de l'automne 2028. Ce redéploiement permettra de maintenir les spectacles et la vie artistique de l'institution tout en menant une nouvelle phase de rénovation du bâtiment.

Le site du Palais des Fêtes sera aménagé de façon transitoire pour accueillir une véritable scène avec fosse d'orchestre, loges, espaces techniques et lieux de convivialité pour le public. Tous les services nécessaires au fonctionnement de l'Opéra y seront installés. Cette installation offrira une belle opportunité de redonner vie au Palais des Fêtes, de réaliser des aménagements pérennes et d'imaginer des usages futurs.

1/ Contexte et historique

Le Palais des Fêtes est un bâtiment inscrit aux Monuments Historiques qui nécessite un projet global pour le lieu. Ce lieu est identifié par le public, a une position centrale dans la Ville et une valeur historique forte pour les Strasbourgeois. La plupart des usages actuels du lieu concernent des concerts/spectacles de chœur et/ou d'orchestres amateurs.

Le redéploiement de l'OnR présente l'opportunité d'engager une nouvelle tranche de travaux permettant de compléter les conditions d'exploitation du bâtiment.

Les lieux seront adaptés de manière transitoire afin d'accueillir une scène avec une fosse d'orchestre, un gradin, des loges et des espaces pour les équipes techniques de l'OnR qui devront y déménager, des lieux de convivialité pour le public et des lieux de médiation.

L'installation provisoire de l'activité de l'OnR au Palais des fêtes permettra de redonner vie à ce lieu emblématique de l'histoire strasbourgeoise en testant de possibles usages futurs.



Étant donné que le bâtiment est intégralement inscrit au titre des monuments historiques, l'opération prévue a été dimensionnée de manière à prévoir :

- D'une part, des travaux d'aménagements provisoires et réversibles conçus pour préserver le caractère patrimonial du lieu tout en l'adaptant aux besoins spécifiques de l'activité de l'Opéra ;
-
- D'autre part, des travaux d'aménagements pérennes permettant de prendre en compte les besoins fonctionnels permanents du bâtiment, notamment la création d'espaces de stockage et l'amélioration des conditions d'exploitation.

Ce nouveau projet de travaux est mené par l'agence Fabre-Speller. L'équipe de l'OnR a été étroitement associée à la démarche afin de mettre en adéquation leurs besoins et les usages du lieu.

Le Palais des Fêtes a déjà connu deux phases de travaux qui ont été réalisées les années précédentes :

- **Phase 1 (2012-2015)** pour un montant de 12 millions d'euros TTC : redéploiement du centre chorégraphique dans le bâtiment Marseillaise ;
- **Phase 2 (2018-2020)** pour un montant de 9 millions d'euros TTC : travaux de mise en accessibilité, mise en sécurité-incendie (levée de l'avis défavorable), de rénovation énergétique et acoustique (isolation de la charpente, remplacement des menuiseries), d'amélioration patrimoniale.

Une troisième phase de travaux va être réalisée à partir de juillet 2026 pour un montant de 11 millions d'euros TTC. Cette phase permettra à la fois d'installer l'activité temporaire de l'opéra, mais aussi d'améliorer les conditions d'exploitation pour des usages pérennes du lieu grâce à la réfection des loges, la mise en place d'un monte-charge, le rafraîchissement des salons périphériques ou encore l'acoustique du hall.

2/ **Détail des opérations**

Au sous-sol :

- Réalisation de vestiaires, locaux de stockage, et locaux techniques

Au rez-de-chaussée :

- **La brasserie** a fait l'objet de travaux en 2013 dans l'objectif d'aménagement d'une brasserie. Le projet n'ayant pas abouti, la brasserie est dans un état d'inachèvement. Au stade d'avancement du projet, des échanges sont en cours avec la DRAC pour définir les conditions d'une exploitation transitoire des espaces de la brasserie dans le cadre de la relocalisation de l'OnR. Une restauration complète sera engagée au départ de l'OnR en fonction du projet d'exploitation qui sera défini à ce moment ;

- Installation d'une kitchenette pour les employés de l'ONR

Les entrées et le hall :

- Installation de la billetterie dans l'angle de la rue de Phalsbourg et rue Sellenick ;
- Travail sur l'acoustique du hall ;
- Installation d'un espace de médiation ;
- Réhabilitation du bar du hall pour les entractes ;
- Déplacement du vestiaire au premier étage ;
- Installation d'un monte-charge ;
- Réaménagement des sanitaires.

Les étages :

- Réfection du grand salon du 1er étage pour un usage en parallèle de celui de la grande salle (mise en place de portes et cloisons acoustiques entre le salon du premier étage et la salle) ;
- Installation provisoire des loges de l'opéra dans la salle des colonnes ;
- Réalisation d'une grande loge permanente au premier étage à l'angle du bâtiment.

La salle (disposant d'environ 669 places dont 2 PMR ou 640 places + 14 PMR):

- Mise en place d'un gradin provisoire ;
- Installation d'une scène permettant l'activité de l'OnR et la mise en place d'une fosse d'orchestre.

La cour :

- Construction de locaux de stockage

3/ Calendrier des travaux & budget

Les travaux commenceront en juillet 2026 par le déménagement de l'orgue et se poursuivront jusqu'en octobre 2027. Viendra ensuite le déménagement de l'ONR, dont l'emménagement est prévu à partir du printemps et au courant de l'été 2028 pour un premier spectacle à l'automne 2028.

Cette nouvelle phase de travaux est prévue pour un montant total de **11 M d'€ TTC**. Elle bénéficie d'un financement de l'Etat dans le cadre du contrat triennal à hauteur de 1,555 M d'€.

